

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX

Déposé le : 23 Septembre 2020

No. : CSSS-053

Secrétaire : Sabine Mekki

leSoleil

Santé mentale: il y a urgence d'agir

MARIE MONTPETIT
PORTE-PAROLE DU PLQ EN MATIÈRE DE SANTÉ
DAVID BIRNBAUM
PORTE-PAROLE DU PLQ EN MATIÈRE DE SANTÉ
MENTALE

POINT DE VUE / «J'ai peur», «je suis déprimé», «je me sens vide»... Autant de phrases que nous avons entendues comme députés, parents, amis, employeurs ou collègues depuis le début de la pandémie.

Si la COVID-19 a infecté directement plus de 60 000 Québécoises et Québécois à ce jour, elle en a affecté des milliers d'autres par le biais de l'incertitude, la confusion, le stress, le deuil, la peur, l'isolement. L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), ainsi que de nombreux experts sont clairs quant au fait que les conséquences de la pandémie et des mesures de confinement sur le bien-être et la santé mentale de la population sont réelles et importantes. Les données indiquent que le nombre de Québécois.es vivant une détresse psychologique problématique est en hausse; que les sentiments d'anxiété et d'inquiétude ont fortement augmenté dans le contexte de pandémie. Les groupes de prévention du suicide sont inquiets.

Parce que la situation nous préoccupe, le 13 août dernier, nous avons demandé à l'Assemblée nationale la tenue immédiate d'un mandat d'initiative afin que les élus membres de la Commission de la Santé et des Services sociaux se saisissent de la situation. Nous pourrions ainsi réunir les experts du domaine et élaborer rapidement un plan d'action concerté, transpartisan et appuyé par les travailleurs qui le mettront en œuvre.

Il y a urgence d'agir!

Oui de l'argent a été injecté par le gouvernement, mais sans un réel portrait de la situation et sans plan. La réponse du gouvernement demeure incomplète. Les conséquences pourraient être désastreuses. Il faut absolument éviter que la santé mentale soit l'angle mort de la pandémie.